



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 16 – 2016

L'an deux mille seize, le 28 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2016

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – SUBRENAT Valérie – LACOUTURIERE Marie-Pauline – LAHAYE Grégory – TRUFFY Vincent

ABSENTS: LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

SECRETARE : MME LACOUTURIERE Marie

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	8	8	0	8	8	0	0

OBJET : Mise en accessibilité et réaménagement de la mairie et de la salle polyvalente – Contrat de maîtrise d'œuvre

Monsieur le maire rappelle que par délibération en date du 25 février 2016, le Conseil Municipal a approuvé le projet actualisé de mise en accessibilité et réaménagement de la mairie et de la salle polyvalente pour un montant total de travaux de 263 718 € H.T..

Les dossiers de demandes de subventions ont été déposés sur la base du montant réactualisé, Monsieur le Maire présente le tableau récapitulatif des aides obtenues ainsi que les termes du contrat de maîtrise d'œuvre (C.C.A.P. – Acte d'engagement) :

le forfait initial de rémunération est de 11 900 € H.T. soit 12.5 % du coût prévisionnel de travaux (délibération du 12 juin 2015) ; il sera rendu définitif selon les dispositions de l'article 4 du CCAP.

Il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architectes BERGERON Serge et PAILLER Aurélie et les bureaux d'Etude B.E.T. Sébastien Nicolas et B.E.T. LARBRE Ingénierie.

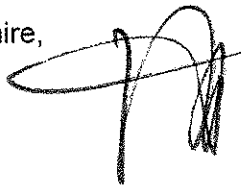

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architectes BERGERON Serge 1^{er} Contractant, PAILLER Aurélie, 2^{ème} Contractant, B.E.T. Sébastien Nicolas, 3^{ème} Contractant et B.E.T. LARBRE Ingénierie 4^{ème} Contractant.

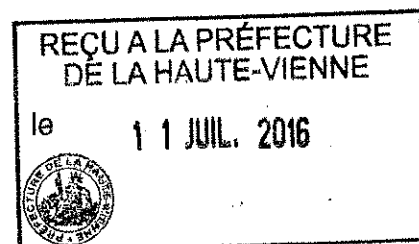
Fait et délibéré en mairie, les jour mois et an que dessus,

Pour copie conforme au registre.

En mairie, le 5 juillet 2016

Le Maire,



Transmis en Préfecture le 8 juillet 2016
Affiché le 8 juillet 2016



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 17 – 2016

L'an deux mille seize, le 28 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2016

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – SUBRENAT Valérie – LACOUTURIERE Marie-Pauline – LAHAYE Grégory – TRUFFY Vincent

ABSENTS: LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

SECRETARE : MME LACOUTURIERE Marie

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	8	8	0	6	6	0	2

OBJET : Projet de création d'une route forestière : desserte du Massif de Chauvergue

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la notice d'informations à l'attention des bénéficiaires potentiels des aides pour le financement des projets de desserte forestière « Programme de Développement Rural Limousin 2014-2020 – Type d'opération : DESSERTE FORESTIERE ».

Les investissements retenus portent uniquement sur les équipements de desserte desservant les massifs forestiers ; les projets d'investissement seront évalués par un comité de sélection régional au regard des critères suivants :

- l'impact sur la mobilisation des bois (densité forestière....)
- l'inscription dans un schéma de desserte
- le portage par une collectivité ou une structure de regroupement

les dossiers seront soumis à un grille de notation, tout projet dont la note globale est inférieure à 5 ne sera pas sélectionné.

Les dossiers sont à déposer auprès de la Direction départementale des territoires (DDT) 2 mois avant le comité de sélection qui aura lieu le 30 septembre 2016.

Monsieur le Maire présente le plan du Massif de Chauvergue et le secteur concerné « Le Bourg - Les Côtes » qui n'est pas desservi pour l'exploitation forestière à partir du bourg d'AUGNE.

Un devis a été demandé à l'entreprise DUSSOCHAUD à Eymoutiers, le montant des travaux s'élève à : 25 600 € H.T..

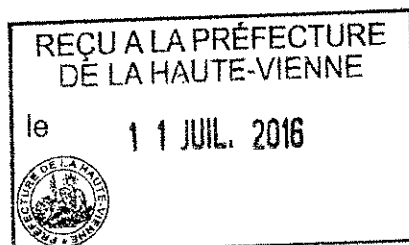
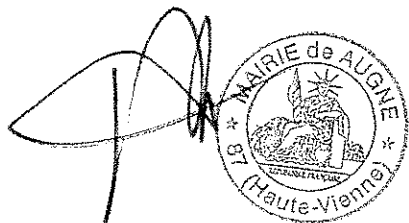
Ce programme est financé par le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), le taux d'aide qui s'applique au montant HT des projets éligibles est de 70 % pour les collectivités ; la commune pourrait également solliciter une subvention du département pour ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le projet de création d'une route forestière pour la desserte du Massif de Chauvergue – secteur « Le Bourg-Les Côtes » pour un montant de 25 600 € H.T.
- **SOLLICITE** l'attribution d'une aide européenne FEADER pour la réalisation de ce projet
- **SOLLICITE** une aide auprès de Monsieur le Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne dans le cadre des contrats territoriaux départementaux
- **CHARGE** monsieur le Maire de transmettre les dossiers dans les délais impartis

Fait et délibéré en maire, les jour, mois et an que-dessus,
Pour copie conforme au registre.
Augne, le 5 juillet 2016.

LE MAIRE,



Transmis en Préfecture le 8 juillet 2016.
Affiché le 8 juillet 2016.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 18 – 2016

L'an deux mille seize, le 28 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2016

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe –

SUBRENAT Valérie – LACOUTURIERE Marie-Pauline – LAHAYE Grégory – TRUFFY Vincent

ABSENTS: LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

SECRETARE : MME LACOUTURIERE Marie

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	8	8	0	8	8	0	0

OBJET : Schéma directeur d'adduction en eau potable
Phase travaux – sécurisation de distribution

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes des Portes de Vassivière a fait réaliser, par INFRALIM, pour le compte de la commune d'Augne l'Etude diagnostique des réseaux d'eau potable de la commune.

Cette étude a permis de mettre en évidence les dysfonctionnements et d'orienter les priorités d'investissement afin d'assurer la sécurisation de la distribution.

La hiérarchisation des travaux à réaliser se présente comme suit :

- changement de conduite (protection)
- traitement
- télésurveillance
- recherche de fuite
- réducteur de pression
- changement de conduites (problèmes du CVM)

Le montant prévisionnel affecté à cette opération est de 347 000 € H.T..

Il convient à présent de retenir un maître d'œuvre pour la réalisation de ce projet.

Monsieur le Maire propose de contacter les Bureaux d'Etude INFRALIM, EGIS et SOCAMA.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- dépôt des candidatures – 17 août
- consultation des entreprises – 31 août
- lancement des travaux – 2^{ème} semestre 2017

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

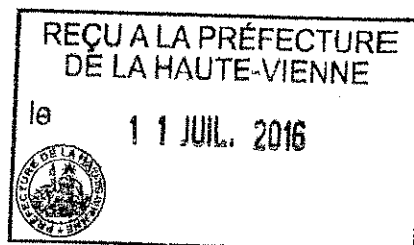
- **APPROUVE** le projet relatif aux travaux de sécurisation de distribution des réseaux d'eau potable faisant suite aux préconisations définies par le rapport de l'Etude diagnostique des réseaux
- **CHARGE** Monsieur le Maire de lancer la consultation auprès des Bureaux d'Etude INFRALIM, EGIS et SOCAMA pour engager la poursuite du projet.

Fait et délibéré en mairie, les jour mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre.
En mairie, le 5 juillet 2016

Le Maire,



Transmis en Préfecture le 8 juillet 2016
Affiché le 8 juillet 2016





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 19 – 2016

L'an deux mille seize, le 28 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2016

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – LIVET Gérard – CHAMPAUD Marc – COUTAUD Philippe – SUBRENAT Valérie – LACOUTURIERE Marie-Pauline – LAHAYE Grégory – TRUFFY Vincent

ABSENTS: LACOUTURIERE Georges – LACOUTURIERE Bernard – ESCOBAR Dominique

SECRETARE : MME LACOUTURIERE Marie

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	8	8	0	8	8	0	0

OBJET : Attribution d'une subvention à TELEMillevaches

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que TELEMillevaches a réalisé au mois de mai 2016 un gros plan sur le village d'Augne et propose d'attribuer une subvention à TELEMillevaches pour l'année 2016.


Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 100 € à TELEMillevaches pour l'année 2016.

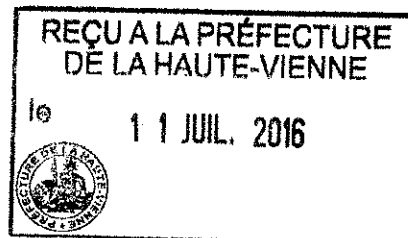
Fait et délibéré en mairie, les jour mois et an que dessus,

Pour copie conforme au registre.

En mairie, le 5 juillet 2016

Le Maire,



Transmis en Préfecture le 8 juillet 2016
Affiché le 8 juillet 2016